



ÉDITION SPÉCIALE BEEOMONITORING

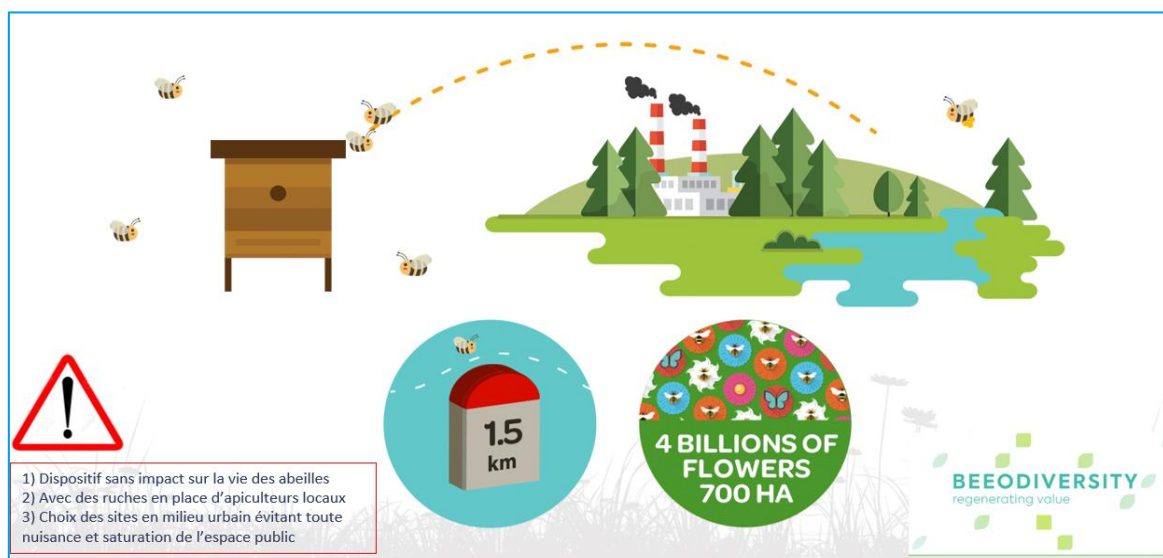
Depuis 2021, l'APIEME déploie, en partenariat avec BeeOdiversity, un programme de surveillance de l'état de l'environnement dénommé le «BeeOmonitoring». À travers cette édition, nous voulions vous présenter ce programme et nos premiers résultats !



« BeeOmonitoring » kesako ?



Le BeeOmonitoring est un outil de biosurveillance de l'environnement sur de grandes surfaces à travers l'analyse du pollen collecté par les abeilles qui agissent comme des drones naturels.



Un outil de recueil des données qualitatives et quantitatives sur :

- ✓ Le nombre et le type d'espèces végétales présentes ainsi que leur carence et leur impact pour l'ensemble de l'écosystème .
- ✓ Le type, la concentration et l'impact des polluants industriels et agricoles présents.

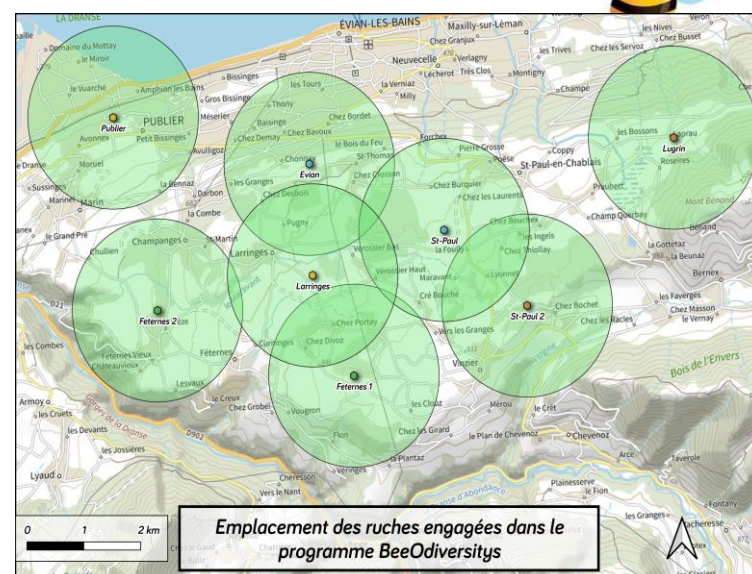
Ces mesures permettent ensuite d'agir de manière ciblée en collaborant avec les acteurs locaux et d'évaluer l'impact des mesures prises grâce aux indicateurs scientifiques chiffrés à l'appui.

« BeeOmonitoring » où es-tu ?



Depuis 2021, 16 ruches ont été installées sur 8 sites au sein du territoire des 13 communes de l'APIEME, permettant de surveiller plus de 4 000 hectares.

Ces ruches sont gérées par **5 apiculteurs bénévoles** qui prennent soin des essaims et envoient les prélèvements de pollen une fois par trimestre à BeeOdiversity qui nous transmet ensuite les résultats assortis de préconisations d'actions.





En avril et en août 2022, BeeOdiversity a animé deux journées de formation et de visites des ruches. Ces moments d'échanges et de partages d'expériences avec les apiculteurs permettent de suivre le projet tout au long de l'année.

Merci à Sébastien, Baptiste, Cédric, Marco & David, qui choient les ruches au quotidien et sans qui tout ce travail n'aurait pas pu voir le jour !

Que nous dit « BeeOmonitoring » ?



En 2021, l'analyse du pollen des différents sites a permis de dresser un état des lieux permettant d'avancer sur la manière de préserver au mieux notre environnement.

- 137 espèces végétales différentes ont été identifiées dont une **très grande majorité de plantes d'origine sauvage utiles à l'écosystème local**. L'analyse du pollen permet également de détecter des plantes exotiques envahissantes. 4 plantes invasives ont été identifiées sur notre territoire : Laurier cerise, Balsamine de l'Himalaya, Solidage géant et Berce du Caucase.
- Sur les 516 pesticides recherchés, **on note que 99% d'entre eux n'ont pas été retrouvés sur le territoire de l'APIEME**. Sur le pourcentage très résiduel retrouvé, les premières tendances des résultats 2022 indiquent une nette diminution des concentrations.
- Concernant les traces de métaux lourds recherchés, **aucune alerte n'a été réalisée**.



Être labellisé « BeeOlabel GOLD » en 2025 ? Chiche !



Le BeeOlabel est un label indépendant développé par notre partenaire BeeOdiversity et s'adresse à toute entreprise ou collectivité désireuse d'agir sur son site et à l'échelle du territoire pour préserver / régénérer la biodiversité. Pour obtenir le BeeOlabel, une évaluation sera calculée en tenant compte des résultats du BeeOmonitoring et des actions d'améliorations mises en place.



L'APIEME a ainsi pour ambition d'être labellisée « BeeOlabel Gold » à horizon 2025. Cette distinction attesterait de la qualité environnementale du territoire APIEME et de l'impact positif des actions d'améliorations prises par notre association et ses partenaires. Les premiers résultats encourageants de 2021 qui semblent se confirmer pour 2022 doivent nous motiver à poursuivre vers toutes les solutions collectives possibles !